



SYNDICAT
NATIONAL
DU SPECTACLE
MUSICAL
ET DE VARIÉTÉ



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 avril 2018

Centre National de la Musique : les entreprises culturelles de la musique saluent le lancement d'une mission de préfiguration par la ministre de la Culture à Bourges

Les organisations professionnelles représentant l'ensemble des entreprises culturelles de la musique accueillent avec satisfaction l'annonce faite par Françoise NYSSSEN, au Printemps de Bourges, du lancement d'une mission de préfiguration visant à la création d'un Centre National de la Musique. Elles saluent sa détermination à vouloir mener une politique de soutien appuyée à l'ensemble de la filière musicale.

Depuis longtemps, le cinéma et l'audiovisuel ont su se doter d'un établissement unique, le CNC, dont le rôle moteur en faveur de la production n'est plus à démontrer. Les mutations économiques profondes que traverse chacun de nos métiers, la nécessité de renforcer nos mécanismes de financement respectifs, le besoin de disposer d'un observatoire de l'économie à la filière constituent autant de raisons de nous rassembler au sein d'un établissement commun.

Mais un tel chantier ne pourra à l'évidence aboutir qu'avec des moyens financiers nouveaux et significatifs à la hauteur de ces enjeux, qui permettront de créer un véritable effet de levier au bénéfice de chacun.

Nous, entreprises culturelles de la musique, avons la certitude qu'avec un projet ambitieux, les effets de dynamique et d'entraînement en faveur de la création et de la production peuvent être considérables. Tout nouvel euro apporté à cette Maison commune pourra démultiplier le nombre de projets artistiques développés, qu'il s'agisse de la scène, de la musique enregistrée ou de l'édition musicale. C'est ce que nous aurons l'occasion de démontrer aux deux députés en charge de faire des propositions à la ministre de la Culture.

C'est également l'occasion de rappeler le rôle moteur des industries culturelles et créatives de la musique sur le plan économique et leur participation au rayonnement international de la France grâce à l'exportation de nos productions.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que les arbitrages nécessaires aboutissent à un financement ambitieux et pérenne qui soit inscrit au cœur du projet de loi de finances 2019. Par le passé, plusieurs rendez-vous ont été manqués sur ce projet. En 2018, nous sommes déterminés à réussir dans cette démarche de structuration de la filière.

Contacts :

Sophie WALDTEUFEL – CSDEM : 01 48 74 09 29

Malika SEGUINEAU – PRODISS : 01 42 65 73 15

Guillaume LEBLANC – SNEP : 01 47 38 04 04

Jérôme ROGER – UPFI : 01 53 77 66 40